

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 30      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 19 juin 2018 s'est réuni le lundi 25 juin 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, CALZAVARA Martine, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie JACQUET Josette, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, COUZINEAU Patrick, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, SPECOGNA Marilyn, BROUILLON Hervé, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, MAURIN Patrick, MANIER Bernard, BRETAGNE Karine Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, VALAY Laurence, ANGELY Lydie,

Pouvoirs : de VALAY Laurence à Daniel BENQUET, de Lydie ANGELY à Sylvie DE LAMARLIERE

-----

**E 15**

**TARIFS 2018/2019 du Théâtre Comoedia.**

Considérant que le Théâtre Comoedia a pu expérimenter lors de la saison 2017 / 2018 les tarifs en place et en faire un bilan,

Considérant que les tarifs, dans leur articulation sur la zone médiane, soit les tarifs intermédiaires, demandaient à être retravaillés pour une meilleure adaptation à la fréquentation du Théâtre par le public,

Les tarifs proposés pour 2018/2019 concernant le Théâtre Comoedia sont les suivants :

**TARIFS THEATRE COMOEDIA 2018/2019**

CATEGORIES	Objet du tarif	Plein	Réduit	Duo	Trio	Groupe
<b>Catégorie A</b>	Tarif pratiqué pour des têtes d'affiche de très forte notoriété ou des spectacles aux coûts très importants de mise en œuvre.	25 €	non	non	non	non
<b>Catégorie B</b>	Tarif pratiqué pour des têtes d'affiche de forte notoriété ou des spectacles aux coûts importants de mise en œuvre.	16 €	8 €	30 €	42 €	12€/personne
<b>Catégorie C</b>	Tarif référence pratiqué usuellement.	12 €	6 €	22 €	30 €	8 €/personne
<b>Catégorie D</b>	Tarif pratiqué pour des formes artistiques émergentes ou de faible notoriété.	10 €	5 €	18 €	24 €	7 €/personne
<b>Catégorie P</b>	Tarif pratiqué pour une catégorie de publics (partenariat, co-organisateur, cursus pédagogique) selon les différentes médiations,	5 €	non	non	non	non
<b>Catégorie G</b>	Tarif pratiqué pour des formes artistiques légères ou jeunesse ainsi que pour les scolaires ou des groupes de personnes s'inscrivant dans une démarche pédagogique autour du spectacle. Montant unique fixé à 3€ pour la saison culturelle 2018-2019	3 €	non	non	non	non
<b>Catégorie L</b>	Non-définis - Tarifs fixés par un opérateur extérieur prenant en charge la production du spectacle, ou selon des conditions financières fixées pour chaque représentation selon des conventions ou contrat de co-production.					

Il s'agit de :

Simplifier la lecture de nos tarifs par le public.

Rendre plus accessible les représentations de spectacle sur les catégories de découverte, les têtes d'affiches, le jeune public et les scolaires n'étant pas concernés par ces changements.

Les catégories B et C sont donc associées à des tarifs moins élevés que la saison dernière (- 4 euros en TP) pour un meilleur ajustement entre l'offre et le public.

Abandon du tarif guichet : trop complexe en compréhension pour le public.

Maintien d'un tarif plein cat. A à 25 euros guichet compris, sans majoration, sans distingo pour les tarifs réduits.

Abandon du tarif Famille, il vient en redondance des tarifs duo, trio et groupes.

Lancement de saison et spectacle de la nouvelle année : gratuit

Un tarif réduit ouvert aux personnes de moins de 25 ans, à celles bénéficiant des minima sociaux (RSA, ASPA), aux personnes non-imposables et à celles inscrites comme demandeur d'emploi à Pôle Emploi. Mise en œuvre d'une politique tarifaire favorable aux - de 25 ans et aux familles.

Un tarif Duo bénéficiant à l'achat simultané de 2 places d'un même spectacle favorisant la venue à deux donc la possibilité de sortie.

Un tarif Trio bénéficiant à l'achat simultané de 3 places d'un même spectacle, modérant notamment les coûts pour des groupes d'ami(e)s

"Un tarif scolaire unique pour certains spectacles (cf. plaquette spectacle ayant la mention tarif G en plus de leur tarif) pour les enfants scolarisés sortant en groupe accompagné d'un enseignant, ce dernier bénéficiant d'une gratuité. Son montant est fixé à 3€ pour la saison culturelle 2018-2019.

Un tarif préférentiel P pour permettre aux publics concernés et/ou sensibilisés par le biais de médiations particulières de prolonger la pédagogie jusqu'à la représentation artistique dans des coûts abordables "

Un tarif de groupe réunissant plus de 9 personnes par l'entremise d'une personne morale (C.E., associations...) faisant l'objet d'une commande préalable à la représentation et facturation unique.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

**Décide** de modifier les tarifs conformément au tableau ci-dessus.

**Autorise** M. Le Maire ou son représentant à appliquer les nouveaux tarifs pour la rentrée scolaire 2018/2019 du Théâtre Comoedia.

Votants : 33 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32  
Dossier adopté à l'unanimité

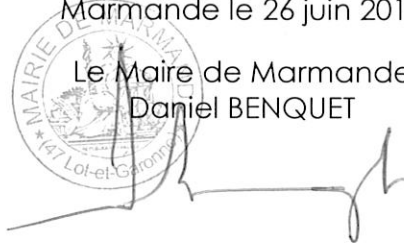
Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Marmande le 26 juin 2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET



Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 28/06/2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 28/06/2018.

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET

